



# NON À LA LIQUIDATION DES ATELIERS ADO/SCANNAGE

Les ateliers d'acquisition des données constituent une mission historique de l'informatique à la DGFIP. En 10 ans, de 2009 à 2019, les effectifs de ces ateliers sont passés de 600 agents à 210 agents. Ils sont employés dans 16 ateliers répartis dans 15 ESI.

C'est dans une fiche présentée laconiquement par la direction qu'on apprend l'avenir de ces ateliers :

## TOUS FERMERONT LE 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE 2020

Sauf : Clermont qui fermera le 1<sup>er</sup> septembre 2022, Reims et Angers dont l'activité perdurera.

### A qui le tour à l'avenir ? Tous les services sont concernés. Qu'on nous le dise !

Il ne faut pas se fier au langage de l'administration. Devant les questions insistantes des organisations syndicales et des collègues des services qui vont perdre leur emploi, certains directeurs affirment qu'ils n'étaient pas au courant, voire qu'ils sont surpris de l'annonce de ces décisions. Rien n'est vrai.

Une direction générale communique toujours ses décisions pour permettre d'anticiper et «d'accompagner le changement». Il apparaît bien que dans certaines directions locales l'encadrement était au courant.

Un des combles du cynisme est de se référer au GT suite au «dialogue social» pour entériner les décisions présentées dans des fiches lors des groupes de travail. Tout le monde doit savoir et avoir conscience que ces groupes de travail n'ont toujours constitué ces dernières années qu'une parodie de dialogue social où la Direction générale décline et paraphrase inlassablement ce qu'elle a développé et écrit dans ses fiches. Elle est à l'origine de leur rédaction.

Elle est à l'origine des suppressions d'emplois qu'elle décide au détriment des agents sans varier.

## 180 AGENTS VONT PERDRE LEUR EMPLOI DANS LES ATELIERS DE SCANNAGE ET D'ACQUISITION DE DONNÉES. CELA A ÉTÉ DÉCIDÉ, C'EST ANNONCÉ, CE SERA ORGANISÉ PAR LA DG.

Or, les restructurations dans toute la DGFIP laissent peu d'espoir aux agents de certains ESI un peu isolés ou dans des zones géographiques fortement atteintes par les fermetures de services et de structures. Faute d'emplois dans des DISI, c'est sur des emplois vacants en DDFIP/DRFIP de la commune d'affectation où pourrait s'exercer une priorité.

Le cas échéant, les agents seront affectés en surnombre sur des emplois administratifs, dans le département à la disposition du directeur.

Pourtant des solutions existent. La CGT a déjà dénoncé notamment l'emploi massif de prestataires privés pour la saisie des fiches hypothécaires dans le cadre de Fidji Stocks alors que cette activité pouvait être effectuée par les ateliers que la direction veut fermer.

Il ne fait pas de doute non plus que la volonté de tout numériser de la part du gouvernement et de la direction ouvre des perspectives en informatique pour tous les agents des DISI.

Il n'y a pas de fatalité. L'action collective est une réponse dont chaque agent des ESI doit s'emparer pour obtenir satisfaction sur des revendications légitimes.

### Partout, il faut faire connaître la volonté de casse des services informatiques de la DG.

### Etablissons nos revendications dans des HMI des AG, ou des pétitions !

### Signifions les à nos directeurs !

### LA SEULE SOLUTION EST À PRÉSENT DANS L'ACTION !

# TOUTES ET TOUS EN GRÈVE LE 9 MAI



Montreuil, le 17/04/19

SYNDICAT NATIONAL CGT FINANCES PUBLIQUES : Case 450 - 263 rue de Paris - 93514 Montreuil Cedex

www.financespubliques.cgt.fr ✉ : cgtfinancespubliques.bn@dgfip.finances.gouv.fr ✉ dgfip@cgt.fr ☎ : 01.55.82.80.80 - 📠 : 01.48.70.71.63

📧 : @cgt.finpub (Syndicat National cgt finances publiques) 📧 : @cgt\_finpub (CGTFinancesPubliques)

